

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :
L'Autorité de Régulation de la Publicité (ARP) à Nouakchott, Tevragh Zeina/ Zone F Nord / Secteur 1 / N° 249 à compter du **Lundi 24/02/2023** contre le paiement d'un montant de 3 000 MRU.
8. Paiement non remboursable de Trois Mille (3 000 MR). La méthode de paiement sera par versement au Trésor Public exclusivement. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
9. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard Le **Lundi 20/03/2023 à 12H 00 TU**
10. Les Date et Heure limites de remise des offres sont les suivantes : Le **Lundi 20/03/2023 à 12H 00 TU**, Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
11. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse : Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des sports et des Relations avec le Parlement **CPMP/MCJSR, Ilot L'Avenue : Mohamed Lehib (Rue BMCI –Mauritanie Couleur) l'immeuble en face à l'école El Mohammedya (3ieme Etage), Nouakchott-Mauritanie Tél : (222) 22 01 17 00 / 36 60 34 15 ; E-mail Djewel70@gmail.com**), au plus tard Le **Lundi 20/03/2023 à 12H 00 TU**
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 30 000 MRU. Les offres devront demeurer valables pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

*Le Président de l'ARP
Mohamed Abdallahi Lehib*

